

## International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



# Le Rassemblement populaire de Québec et les Comités de citoyens Progressive Municipal Politics in Quebec City and the Role of Citizens Groups La agrupación popular de Québec y los Comités de ciudadanos

Pierre Racicot

Number 4 (44), Fall 1980

Logement et luttes urbaines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035050ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035050ar>

[See table of contents](#)

### Article abstract

The Quebec Citizens Movement is a municipal political party that was founded in Quebec City in 1977.

This article proceeds to give a brief description of the QCM and summarizes the crucial debates that have marked its existence. The author focusses on the relationships that have developed between this party and various citizen groups. He concludes with a few comments on the prospects for effective political action by the MCQ at the present time.

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Racicot, P. (1980). Le Rassemblement populaire de Québec et les Comités de citoyens. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 129–133.  
<https://doi.org/10.7202/1035050ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1980

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Le Rassemblement populaire de Québec et les Comités de citoyens

P. Racicot

Le Rassemblement populaire de Québec est un parti politique municipal fondé en février 1977. En novembre de la même année, il présenta des candidats à l'échevinage dans les seize districts de la ville de Québec et à la mairie. Il obtint 25 % du vote populaire. Depuis, il a poursuivi ses activités politiques.

Le Rassemblement populaire vise à défendre les intérêts des résidents de la ville de Québec qui sont laissés pour compte au profit du capital immobilier et des grandes chaînes hôtelières nationales et internationales. Un des éléments fondamentaux de son programme est de redonner aux résidents des quartiers de Québec des pouvoirs de décision et de consultation par la création de Conseils de quartier.

Comment ce parti a-t-il émergé des comités de citoyens? Quelles ont été les relations entre le Rassemblement populaire et les comités de citoyens depuis sa fondation? Dans la perspective des élections de novembre 1981, où en sont rendues les relations entre le parti et ces organisations? C'est à ces questions que nous aimerions apporter une réponse.

## Les comités de citoyens et la rénovation urbaine à Québec

Au début des années 60, une bombe à Québec! Une Commission d'enquête portant sur la situation du logement dans la ville de Québec découvre que

40 % de l'habitat a un besoin urgent de restauration. L'ensemble des vieux quartiers de Québec devait être regénéré tant au plan de l'habitat qu'au plan économique. À la suite des révélations de la Commission, la Ville annonça une politique de rénovation urbaine. Les citoyens crurent que cette politique résoudrait les problèmes d'habitation au centre-ville par des programmes de restauration des logements, par la construction d'habitations à loyer modique et par la récupération des terrains au centre-ville au profit des résidents des quartiers. Les comités de citoyens croyaient qu'en reconstituant le centre-ville en fonction de l'habitat, la Ville réglerait du coup les problèmes des petits commerçants du centre en évitant l'exode de la population vers les banlieues.

Or, pour la Ville, le dépérissement du commerce au centre-ville constituait le problème prioritaire. Pour elle, il s'agissait de savoir comment relancer ce commerce. Elle était d'autant plus intéressée qu'elle cherchait de nouvelles entrées fiscales pour rééquilibrer son budget. La solution à ce problème fut claire. La Ville favorisa l'implantation de grandes chaînes hôtelières (Hilton, Loews Le Concorde, l'Auberge des Gouverneurs) et densifia l'occupation de l'espace par la construction de tours à bureaux et à logements de luxe. Afin de permettre aux résidents des banlieues d'avoir accès au centre-ville, elle permit la construction d'une autoroute qui entraîna la démolition et la disparition complète de certains quartiers ouvriers

du centre-ville. Ce n'était pas le genre de rénovation urbaine qu'attendaient les résidents de Québec. En vain, les comités de citoyens combattirent cette politique. C'est pour cela qu'un certain nombre de militants des comités de citoyens décidèrent de porter le combat au plan politique. Pour ce faire, ils créèrent le Rassemblement populaire.

### **Le Rassemblement populaire émerge des comités de citoyens**

Dès le départ, on pouvait déceler une tendance majoritaire chez les militants en rapport avec ce que devait être le futur parti politique. Premièrement, ce parti devrait défendre les intérêts des comités de citoyens, des travailleurs et des populations résidentes. Deuxièmement, il devrait se donner un programme cohérent, élaboré et adopté démocratiquement par les membres du parti. Troisièmement, il fallait mettre sur pied une organisation démocratique qui permettrait de faire une bonne campagne électorale, mais aussi, de mener des combats politiques et animer le milieu en dehors des périodes électorales. Élaborer des objectifs d'action, c'est une chose. Savoir comment les atteindre, c'en est une autre.

#### *Désaccords quant au rôle des comités de citoyens dans la formation du parti.*

On pourrait regrouper les nombreux désaccords en fonction de deux problèmes :

1. voulons-nous former un mouvement politique visant à prendre le pouvoir à long terme ou former un parti visant à prendre le pouvoir à court terme ?
2. les comités de citoyens et les groupes syndicaux devraient-ils prendre le leadership de la création de ce parti ?

#### *Un mouvement ou un parti ?*

Ces questions sont de taille. C'est à partir d'un long et laborieux processus de discussion que l'ensemble des militants prirent une orientation.

Trois conceptions s'affrontèrent avec plus ou moins d'intensité.

Une première option voulait que les militants mettent sur pied un parti à caractère purement électoral, dont l'objectif premier aurait été de prendre le pouvoir dès les prochaines élections, si possible. Cette option fut rejetée pour de nombreuses raisons : l'exigence électorale rendait inutile un programme électoral cohérent ; les candidats ne seraient liés que par leur opposition au parti au pouvoir ; aucun souci des dirigeants de faire participer les membres du parti à la définition des objectifs du parti. Dans cette perspective, les militants ne voyaient pas comment ce parti une fois au pouvoir, pourrait réorienter les politiques municipales en faveur des citoyens résidents.

La deuxième option proposait de créer un mouvement politique municipal qui non seulement s'appuierait essentiellement sur les comités de citoyens existants mais se développerait géographiquement au fur et à mesure que naîtraient de nouveaux groupes. Cette option envisageait de présenter des candidats uniquement dans les districts où il existait des comités de citoyens. On visait à prendre le pouvoir à long terme.

La troisième option proposait de créer un parti politique qui ferait la lutte électorale avec toutes ses exigences, mais qui assumerait sa dimension de mouvement en poursuivant, après la campagne électorale, son travail de sensibilisation et de politisation à travers les problèmes urbains. Cette option impliquait que le parti mette sur pied des organisations autonomes par rapport aux comités de citoyens et qu'il puisse se développer dans des quartiers où ceux-ci n'étaient pas présents et où il n'y avait pas de tradition de lutte. Dans ce dernier cas, les militants envisageaient les deux possibilités suivantes : soit que le parti assume les luttes, soit qu'il collabore avec des résidents des quartiers à mettre sur pied des groupes de citoyens qui défendraient leur quartier dans le cadre d'une organisation autonome du parti. Une majorité de militants opta pour la troisième option.

Ce qui fut peut-être déterminant dans la clarification des options, ce fut sans doute le débat qui eut lieu à propos du rôle du parti.

### *La création du parti doit-elle être sous le contrôle des comités de citoyens et des syndicats?*

Pour les militants, le futur parti serait au service des intérêts des travailleurs et des travailleuses de Québec. Dans le Manifeste, le parti définit plus tard ce qu'il entendait par travailleurs, soit : les ouvriers, employés de bureau, de commerce, de services, et ménagères, actuellement sur le marché du travail, sur le chômage, sur l'assistance sociale, à la retraite ou à la maison. Voulant s'assurer que le futur parti soit fidèle à ses intérêts de classe, il y eut un désaccord profond quant à la façon dont il devait être créé.

Un groupe majoritaire de militants voulait que la création du parti se fasse sous la responsabilité des comités de citoyens et des syndicats situés dans les limites de la ville de Québec. Les organisations intéressées nommeraient un représentant à un comité responsable de la mise sur pied du parti. Cette façon de procéder permettrait à ces organisations de contrôler le parti dès sa création. Ainsi, espérait-on éliminer du parti les opportunistes et les carriéristes, mais aussi s'assurer qu'une fois rendu au pouvoir, le parti ne trahirait pas les intérêts de ceux qui l'y avaient porté.

Un courant minoritaire soutenait que le parti devait être créé par les militants. Bien qu'il faille informer les comités de citoyens des développements, ces derniers devaient être tenus à l'écart de la création du parti pour éviter que celui-ci récupère l'action.

Cette tendance minoritaire proposait donc qu'il n'y ait pas de liaison organique entre les comités de citoyens et le parti. On souhaitait que le parti, bien que partageant les mêmes intérêts que les comités de citoyens, se développe d'une façon autonome, tout en établissant des collaborations qui respectent la spécificité de chacun.

C'est la réalité qui trancha puisque des quatre comités de citoyens et des deux syndicats qui furent consultés, seuls un syndicat accepta de prendre le leadership de la formation du parti et un comité de citoyens décida de déléguer un observateur au comité responsable de la mise sur pied du parti.

Le Comité de citoyens du quartier St-Sauveur tint cependant un débat bien préparé lors de son assemblée générale. Ses membres décidèrent d'appuyer les militants qui formeraient un groupe

d'action municipale (GAM), groupe qui devait, cependant, être indépendant du Comité de citoyens.

À la suite des résultats de la consultation auprès des comités, les militants décidèrent de créer des GAM dans les autres districts de la municipalité. Ce sont ces groupes d'action municipale qui créèrent le Rassemblement populaire. À partir de ce moment, le Rassemblement se développa d'une façon autonome, indépendamment des comités de citoyens.

### **Le Rassemblement populaire et les comités de citoyens : une trop forte collaboration?**

Après les élections, le parti n'établit pas de politique vis-à-vis des comités de citoyens. Les militants préférèrent voir comment s'établiraient ces relations dans le feu de l'action plutôt que d'élaborer une politique sur papier. Après trois ans d'existence, nous sommes à la veille d'une première évaluation qui devrait précéder l'établissement d'une première politique.

Un bref inventaire des relations entre les comités de citoyens, les syndicats et des groupes à vocation internationale, démontre qu'elles ont été diversifiées et fréquentes : peut-être trop aux yeux de plusieurs. Disons d'abord que la proximité du Rassemblement et des comités de citoyens n'est pas le fruit du hasard. Dès sa fondation, le Rassemblement inscrit dans ses règlements le principe d'autonomie du parti face aux comités de citoyens. Cependant, ces statuts prévoient un poste électif dans tous les exécutifs de districts et à la coordination du parti dont le mandat est « d'organiser l'appui aux luttes entreprises par les travailleurs tant sur le plan des conditions de vie que sur celui des conditions de travail; favoriser le regroupement des citoyens pour qu'ils défendent leurs droits; susciter des réalisations collectives susceptibles d'intéresser le plus grand nombre de travailleurs. »

Dès les premières années de son existence, le Rassemblement fut l'initiateur de deux organisations populaires : un club alimentaire de quartier et la formation d'une association régionale visant à regrouper les usagers du transport en commun. La création de ces groupes canalisa un certain nombre de militants du Rassemblement et cela au détriment

de l'organisation du parti. Cette démobilisation de militants du parti en faveur d'autres organisations provoqua des tiraillements.

Le malaise atteint son paroxysme lorsque des militants du parti invitèrent d'autres membres disponibles pour le parti à se joindre aux comités de citoyens. Si cette tendance avait persisté, le parti serait devenu une coquille d'oeuf : pleine en période électorale et vide en période non-électorale. Mais les conséquences majeures de cette démobilisation auraient été pour le parti de perdre sa dimension de mouvement. Il serait devenu une machine exclusivement électorale. C'était exactement ce que les militants fondateurs avaient voulu éviter.

Pour contrer cette tendance, le parti créa ses comités d'action sur le zonage, le transport en commun, la démocratie municipale. Ainsi, les militants alimentèrent les membres et la population de revendications, de projets alternatifs à ceux élaborés par les pouvoirs en place. Dans plusieurs cas, le parti amena son apport original aux combats menés par les comités de citoyens. À plusieurs occasions, le Rassemblement populaire appuya des revendications formulées par les comités de citoyens dans le domaine de la restauration du logement, le transport en commun et le zonage des quartiers. Il se solidarisa avec des groupes oeuvrant au plan international ainsi qu'avec des syndicats en conflit de travail avec la Ville, ou avec des employeurs de la région de Québec.

Sur certains points particuliers, le parti a commencé à établir une politique. Tout appui concernant une cause dépassant les limites de la ville et de la région de Québec doit être approuvé par une majorité des exécutifs de districts avant d'obtenir l'accord officiel. L'objectif de cette mesure est double : qu'un maximum de militants soient informés des causes que le parti défend ; que les militants puissent évaluer l'impact politique sur les membres et sur la population de Québec, de chacun des appuis. Les mêmes réserves concernent les appuis accordés par le parti aux groupes dont les problèmes ne relèvent pas directement de la Ville de Québec. Ici, il ne s'agit pas de réserve idéologique, mais d'énergie à conserver pour les actions qui devraient être prioritaires, celles impliquant la juridiction de la Ville de Québec.

En ce qui concerne les appuis accordés aux comités de citoyens s'inscrivant dans la juridiction

municipale, des militants trouvent que le parti a procédé de façon trop automatique. Certains souhaitent qu'à l'avenir, les appuis tiennent compte du programme du parti et ne soient donnés qu'après une analyse serrée du dossier. En somme, certains membres craignent que le parti ait une attitude suiviste face aux revendications des comités de citoyens.

Mais le parti n'a pas seulement donné des appuis. Il en a aussi reçu. En 1979, il fit une campagne publique pour démocratiser les réunions du Conseil municipal. Le parti proposa deux mesures : 1. que les réunions du Conseil municipal se tiennent le soir plutôt qu'à 17 heures, afin de permettre à ceux qui travaillent de pouvoir y assister ; 2. que les citoyens puissent poser des questions lors des réunions du Conseil. Plus de 70 groupes à caractère socio-économique, implantés dans la ville de Québec, appuyèrent ses revendications.

Par ailleurs, le parti informa, à l'occasion, les comités de citoyens de certaines de ses prises de position susceptibles de les intéresser. L'évaluation des relations entre le Rassemblement populaire et les comités de citoyens n'est pas terminée. Mais on peut déjà dégager certaines conclusions.

### En guise de conclusion

Depuis trois ans, le Rassemblement s'est développé dans tous les districts de la ville. Sa progression n'a pas amené la disparition des comités de citoyens comme certains l'appréhendaient au début. Au contraire, les comités de citoyens, les garderies, les clubs alimentaires, les coopératives d'habitation se sont multipliés.

Dans les districts où il existe plusieurs comités de citoyens, le parti repose soit sur d'anciens militants des comités soit sur des militants qui sont solidaires des combats de ces derniers. Comme nous l'avons vu, tout en étant autonome depuis sa fondation le parti a entretenu une certaine proximité avec les comités de citoyens. Cela pose un problème : comment le Rassemblement populaire pourra-t-il élargir son influence dans la population ?

Pourquoi cette question ? Depuis dix ans que l'équipe qui contrôle l'Hôtel de ville prétendait et prétend toujours qu'elle ne fait pas de politique mais

qu'elle *administre* la ville, comme elle administrerait une compagnie.

Les militants qui ont fondé le parti, voulait justement démontrer à la population que l'action de l'équipe en place était orientée en fonction de groupes d'intérêts immobiliers et hôteliers. Pour ce faire, les militants se donnèrent des outils comme par exemple un Manifeste et un programme qui démasquaient le intérêts réels de l'équipe en place et proposaient des politiques conformes aux intérêts de la majorité.

Cette critique à caractère idéologique implique un langage, un programme, des attitudes qui trouvent une résonnance dans les groupes habitués à se battre pour défendre leurs quartiers, mais qui ne sont pas facilement accessibles et partagés par l'ensemble de la population. En fait, elle aussi croit qu'à l'Hôtel de ville, on administre. Une partie d'entre elle regrette même que les partis politiques viennent politiser la vie municipale.

Les militants qui prirent conscience avec le plus d'acuité des limites de nos instruments et de nos perspectives, furent ceux qui travaillaient dans les districts où les comités de citoyens n'existaient pas. Pour eux, il était difficile d'impliquer les résidents à l'action politique municipale avec les instruments que le parti avait en main. D'autant plus que les solutions véhiculées dans le programme correspondaient aux problèmes vécus dans les quartiers du

centre-ville, mais ignoraient ceux vécus dans les districts de la banlieue. Même des militants du centre-ville prirent conscience de ces limites lorsqu'ils sortaient des réseaux du parti et des comités de citoyens.

Comment le Rassemblement populaire peut-il continuer à s'enraciner et à se développer tout en assumant son passé, ses origines ?

Plusieurs moyens s'offrent aux militants. Pour rendre le programme plus concret, plus collé au vécu quotidien des résidents des quartiers, il faudrait, par exemple, analyser les services municipaux : loisirs, incendies, police, circulation et proposer des améliorations ; on pourrait également faire formuler par la population des districts et les membres du parti des projets communautaires précis pour améliorer la vie des résidents et l'activité économique des quartiers. Ces ajouts au programme permettraient un meilleur contact entre les militants et la population. De plus, non seulement la population verrait concrètement les effets de nos changements politiques, mais elle aurait entre les mains un instrument lui permettant d'évaluer l'action d'un gouvernement du Rassemblement populaire.

Pierre Racicot

*Rassemblement populaire de Québec*  
Juin 1980